



Carte d'accès à l'abri vélo

à partir du 1^{er} avril 2019

Un système d'accès sécurisé par carte sans contact va prochainement être installé sur cet abri.

L'accès se fera via un droit d'accès chargé sur une carte sans contact JV Malin (*Filibus* ou *TER*). Le coût sera de 5€/an.

Si vous ne disposez pas de carte JV Malin, vous devez nous communiquer les éléments suivants **avant le 20 mars 2019** :

- nom et prénom
- date de naissance
- adresse
- numéro de téléphone
- photo d'identité (format JPEG ou PNG)

Ces éléments peuvent être déposés à La Maison du Vélo **ou** envoyés par mail à maisonduvelo@filibus.fr. Votre carte sera à retirer, contre règlement, à La Maison du Vélo à compter du 27 mars 2019.

Si vous disposez déjà d'une carte JV Malin, vous devrez vous rendre à La Maison du Vélo pour le chargement du droit d'accès à compter du 27 mars 2019.

Attention : le système sera activé à partir du 1^{er} avril 2019, si vous ne disposez pas d'une carte chargée du droit d'accès vous ne pourrez plus accéder à cet abri.

La Maison du Vélo
2 rue Danièle Casanova
28000 CHARTRES
02.37.32.83.51
maisonduvelo@filibus.fr

Ouverture : du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h